

Annexe III
Référentiel de formation du certificat de capacité d'orthoptiste

La formation conduisant au certificat de capacité d'orthoptiste a pour but l'acquisition des connaissances et des compétences, décrites dans le présent document ainsi que dans l'annexe 3, nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation sont décrits dans les fiches pédagogiques de chacune des unités d'enseignement (UE). Ces documents sont mis à la disposition des étudiants. Chaque UE donne lieu à une valorisation en crédits européens.

Les volumes horaires affectés à chaque UE sont des valeurs indicatives à mettre en lien avec les crédits ECTS afférents, notamment en ce qui concerne la répartition entre cours magistraux et travaux dirigés. La mise en œuvre de ce référentiel de formation peut nécessiter des adaptations qui tiennent compte de l'organisation pédagogique de chaque site ainsi que de la progressivité dans l'intégration des savoirs par les étudiants ; ces adaptations ne doivent toutefois pas conduire à modifier l'équilibre de la répartition des crédits ECTS par unité d'enseignement.

Chaque semestre validé donne lieu à l'attribution de 30 crédits ECTS.

Ventilation du volume horaire de la formation

Semestres	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total
Cours magistraux (CM)	325	210	150	100	86	62	933
Travaux dirigés (TD)	175	235	175	178	155	117	1035
Total CM + TD	500	445	325	278	241	179	1968
Stages	35	105	280	280	350	350	1400
Total CM + TD + Stages	535	550	605	558	591	529	3368
Travail personnel de l'étudiant	420	335	150	205	130	210	1450
Total CM+TD+TPE+Stages	955	885	755	763	721	739	4818
ECTS	30	30	30	30	30	30	180

Liste des UE du référentiel de formation du certificat de capacité d'orthoptiste

- UE1 Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie
- UE2 Optique géométrique, optique physiologique
- UE3 Réfraction
- UE4 Physiologie du système visuel, physiologie neuro sensorielle
- UE5 Vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies
- UE6 Anglais
- UE7 Anatomie et histologie de l'appareil oculomoteur et de la vision
- UE8 Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire
- UE9 Physiopathologie de l'oculomotricité et de la vision binoculaire
- UE10 Explorations fonctionnelles
- UE11 Bilan orthoptique
- UE12 Déontologie et éthique : historique de la profession
- UE13 Hygiène et gestion des risques
- UE14 Pathologies sensorimotrices
- UE15 Prise en charge des pathologies sensorimotrices
- UE16 Pathologies ophtalmologiques et générales
- UE17 Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales
- UE18 Psychologie, psychopathologie, neurophysiologie
- UE19 Pharmacologie et thérapeutique
- UE20 Contactologie
- UE21 Statistiques, épidémiologie, santé publique
- UE22 Pathologies neuro ophtalmologiques
- UE23 Prise en charge orthoptique des pathologies neuro ophtalmologiques
- UE24 Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation visuelle
- UE25 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle
- UE26 Basse vision
- UE27 Bilan et prise en charge de la basse vision
- UE28 Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique
- UE29 Vision et troubles d'apprentissages
- UE30 Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge
- UE31 Dépistage visuel ; aptitudes visuelles et ergonomie visuelle
- UE32 Communication, éducation thérapeutique
- UE33 Imagerie et technologies de la communication
- UE34 Exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion
- UE35 Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques
- UE36 Bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales
- UE37 Diagnostic et projet de soins
- UE38 Travail de fin d'études
- UE39 Coopération, coordination avec les différents acteurs
- UEL – Unité d'enseignement libre
- UE40 Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes
- UE41 Gestes et soins d'urgence

Tableau de répartition semestrielle des UE du référentiel de formation Orthoptie

Semestre 1	CM	TD	CM +TD	ECTS
UE1 Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie	40	10	50	3
UE2 Optique géométrique, optique physiologique	30	20	50	3
UE3 Réfraction	30	40	70	4
UE4 Physiologie du système visuel, physiologie neuro sensorielle	40	10	50	3
UE5 Vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies	25	25	50	3
UE6 Anglais		10	10	1
UE7 Anatomie et histologie de l'appareil oculomoteur et de la vision	30	10	40	2
UE8 Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire	40	10	50	3
UE9 Physiopathologie de l'oculomotricité et de la vision binoculaire	40	20	60	4
UE12 Déontologie et éthique : historique de la profession	20	10	30	1
UE16 Pathologies ophtalmologiques et générales	30	10	40	2
Stage d'observation (35 h)				1
Total S1	325	175	500	30
Semestre 2				
UE10 Explorations fonctionnelles	20	30	50	3
UE11 Bilan orthoptique	30	60	90	5
UE13 Hygiène et gestion des risques	10	5	15	1
UE14 Pathologies sensorimotrices	30	10	40	2
UE15 Prise en charge des pathologies sensorimotrices	30	60	90	6
UE17 Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales	30	40	70	4
UE18 Psychologie, psychopathologie, neurophysiologie	30	0	30	2
UE19 Pharmacologie et thérapeutique	15	0	15	1
UE20 Contactologie	15	20	35	2
UE 6 Anglais	0	10	10	1
Stage (105 h)	0	0	0	3
Total Semestre 2	210	235	445	30
Semestre 3	CM	TD	CM+TD	ECTS
UE21 Statistiques, épidémiologie, santé publique	30	30	60	4
UE24 Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation visuelle	30	15	45	3
UE25 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle	20	70	90	6
UE26 Basse vision	60	30	90	6
UE32 Communication, éducation thérapeutique	10	20	30	2
UE6 Anglais	0	10	10	1
Stage (280 h)				8
Total semestre 3	150	175	325	30
Semestre 4				
UE22 Pathologies neuro ophtalmologiques	30	10	40	3
UE23 Prise en charge orthoptique des pathologies neuro ophtalmologiques	30	60	90	7
UE27 Bilan et prise en charge de la basse vision	30	60	90	7
UE28 Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique	2	8	10	1
UE37 Diagnostic et projet de soins	8	30	38	3
UE6 Anglais	0	10	10	1
Stage (280 h)				8
Total semestre 4	100	178	278	30
Semestre 5				
UE29 Vision et troubles d'apprentissages	30	30	60	5
UE30 Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge	20	60	80	6
UE31 Dépistage visuel ; aptitudes visuelles et ergonomie visuelle	20	20	40	3
UE33 Imagerie et technologies de la communication	10	20	30	2

UE41 Geste et soins d'urgence	6	15	21	1
Unité d'enseignement libre				2
UE6 Anglais		10	10	1
Stage (350 h)				10
Total semestre 5	86	155	241	30
Semestre 6	CM	TD	CM+TD	ECTS
UE34 Exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion	15	5	20	1
UE35 Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques	20	40	60	4
UE36 Bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales	10	30	40	2
UE38 Travail de fin d'études	2	10	12	8
UE39 Coopération, coordination avec les différents acteurs	10	10	20	1
UE6 Anglais		10	10	1
UEL – Unité d'enseignement libre				2
UE40 Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes	5	12	17	1
Stage (350 h)				10
Total semestre 6	62	117	179	30

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 1 : biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie, et anatomie		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 40 h	TD : 10 h	TP : 40 h
ECTS : 3		
Pré-requis Acquis de l'enseignement de terminale section scientifique.		
Objectifs Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme. S'approprier les connaissances de base en biologie moléculaire et cellulaire. Acquérir des notions d'anatomie générale. Connaître l'anatomie générale du système visuel.		
Éléments de contenu Biologie moléculaire <ul style="list-style-type: none">• Biomolécules, notions de bioénergétique, notions de base du métabolisme et génome. Biologie cellulaire <ul style="list-style-type: none">• La cellule et les tissus et organisation des appareils et systèmes.• Généralités sur la cellule - Membrane plasmique et transport trans-membranaire - Système endomembranaire et trafic intracellulaire - Cytosquelette - Mitochondries et peroxysomes - Structure et organisation fonctionnelle du noyau cellulaire - Matrice extracellulaire.• Vie cellulaire : division - prolifération - différenciation – apoptose. Notions de génétique <ul style="list-style-type: none">• Chromosomes et caryotype.• Bases de l'hérédité. Histologie générale <ul style="list-style-type: none">• Les tissus fondamentaux, épithéliums et tissus conjonctifs, les tissus nerveux, les tissus musculaires. Anatomie <ul style="list-style-type: none">• Principes d'anatomie générale.• Anatomie de la tête et du cou.• Anatomie du globe oculaire.• Anatomie orbitaire.• Anatomie des voies visuelle.• Anatomie des muscles et nerfs oculo-moteurs.• Bases d'anatomie du système locomoteur.• Histologie et embryologie des structures oculo-orbitaires.		
Recommandations pédagogiques Chaque système sera étudié avec son développement, sa maturation et son vieillissement. Souligner l'approche intégrée des différents systèmes.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite. Questions rédactionnelles, QROC, et, ou QCM. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances.	
Intervenants : universitaires des disciplines concernées.		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 2 : optique géométrique ; optique physiologique		
Semestre : S1		Compétence : 1
CM : 30	TD : 20	TP : 40
ECTS : 3		
Pré-requis		
Acquis de l'enseignement de terminale section scientifique concernant l'optique enseignée en physique.		
Objectifs		
Décrire les lois de l'optique géométrique et de la propagation de la lumière dans les différents systèmes optiques (stigmatisme, réflexion, réfraction par dioptries, lentilles ou prismes).		
Éléments de contenu		
<p>Lois de l'optique et optique géométrique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principe de Huygens-Fresnel et de Fermat. • Propagation rectiligne de la lumière. • Relation de Descartes (réfraction, réflexion) et théorème de Malus. <p>Image d'un point dans un système optique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stigmatisme rigoureux et approché. • Objets et images réels et virtuels. <p>Réflexion, miroirs plans et sphériques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Image d'un objet plan. • Association de 2 miroirs plans. • Stigmatisme rigoureux et approché de 2 miroirs plan. <p>Réfraction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dioptre plan et lame à face parallèles. • Dioptries sphériques. • Systèmes centrés. • Lentilles minces. • Prismes. <p>Radiométrie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grandeurs spectrales. • Sources lumineuses. • Flux, intensité, luminance, éclairage. • Sensibilité spectrale à l'œil. <p>Aberration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition et classification et notion d'aberration géométrique. • Interférences, polarisation. • Limites de résolution. <p>Notions des amétropies, notion d'emmétropie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hypermétropie, myopie, astigmatisme, presbytie. <p>Optique physiologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Récepteurs rétinien et phototransduction. • Accommodation et convergence. Synergie accommodation convergence. • Punctum proximum et punctum remotum. 		
<p>Recommandations pédagogiques</p> <p>L'enseignement de cette UE est essentiellement théorique, les travaux pratiques et le travail en groupe donneront une première approche de la mesure de la réfraction que l'étudiant réalisera en clinique et lors des stages de l'UE3.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Épreuve écrite. Questions rédactionnelles, QROC et/ou QCM.</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Exactitude des connaissances.</p>	
<p>Intervenants : universitaires des disciplines concernées.</p>		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 3 : réfraction		
Semestre : S1		Compétence : 1
CM : 30	TD : 40	TP: 60.
Cette UE est complétée par un stage.		
ECTS : 4		
Pré-requis		
UE1, UE2.		
Objectifs		
<p>Connaître les défauts optiques et leur mode de correction. Apprendre les techniques de réfraction chez l'adulte et chez l'enfant. Decrire les amétropies, les appareils et les méthodes de mesure objective. Connaître les collyres utilisés pour la réfraction et leur mode d'action.</p>		
Éléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> • Base de tout examen ophtalmologique et orthoptique doit débuter par une mesure de la réfraction et en maîtriser la technique. • Utilisation des auto-réfractomètres et en comprendre le fonctionnement et l'utilité. • Pratique d'une skiascopie. • Apprendre la correction de la myopie, et l'hypermétropie, de l'astigmatisme chez l'enfant et chez l'adulte. • Maîtriser les divers modes de correction des amétropies et l'anisométrie (verres correcteurs, lentilles de contact). • Connaître les indications de la cycloplégie et sa technique (utilisation des collyres, indications, dosage-posologie, contre-indications). • Connaître les principes de la chirurgie réfractive. <p>Appareils de mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kératomètre. • Skiascope. • Réfractomètre automatique et réfracteur. <p>Réfraction objective</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cycloplégie. • Réfractomètre. • Skiascopie (principe, méthodes, changement d'axe). • Particularité de la réfraction du nourrisson et de l'enfant. <p>Réfraction subjective</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode du brouillard. • Cylindre croisé de Jackson. • Test duochrome. • Égalisation et équilibre bi oculaire et binoculaire. 		
<p>Recommandations pédagogiques</p> <p>Faire le lien entre les troubles réfractifs et certaines pathologies (cornée, cristallin, strabismes...).</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuve écrite et pratique.</p> <p>Critères d'évaluation Connaissance du matériel et des méthodes.</p>	
<p>Intervenants : universitaires des disciplines concernées, ophtalmologistes, orthoptistes, ingénieurs de l'optique.</p>		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 4 : physiologie du système visuel, physiologie neuro-sensorielle		
Semestre : S1		Compétence : 1
CM : 40	TD : 10	TP : 50
ECTS : 3		
Pré-requis		
Objectifs		
<p>Explorer toutes les structures participant à l'élaboration de la fonction visuelle, à partir de l'œil, les voies visuelles, les structures sous-corticales et corticales et expliciter l'importance de leurs liaisons dans le développement visuel et sensori-moteur.</p> <p>Relever le rôle d'autres systèmes dans le développement de la fonction visuelle tels que les voies et centres vestibulaires...</p> <p>Montrer l'importance des interactions de ces systèmes dans la mise en place et le développement de la fonction visuelle.</p> <p>Étudier le développement de la fonction visuelle.</p> <p>Acquérir les notions de régulation de l'équilibre et son contrôle multisensoriel.</p>		
Éléments de contenu		
<p>Le trajet d'une stimulation visuelle sera exploré depuis le point de départ, la rétine jusqu'à son intégration au niveau cortical à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôles du cristallin dans le processus d'accommodation. • Rôle de la motricité intrinsèque, action du muscle ciliaire dans le processus d'accommodation. • Maturation maculaire et réponses cellulaires ON-OFF. • Les différentes réponses cellulaires X et Y dont les fonctions se différencient dans les systèmes parvocellulaire et magnocellulaire. • Le système géniculo-strié, le chiasma, les voies rétro-chiasmatiques, leur organisation, base de la vision binoculaire. • Les centres visuels corticaux, le corps genouillé latéral, le cortex visuel avec les aires de réception et d'intégration impliquées dans le processus visuel. • L'architectonie du cortex, les différentes couches réceptrices, l'organisation en colonnes de dominance et d'orientation. • Le système mésencéphalique ou sous-cortical dans son ensemble, voies et centres, colliculus, pré-tectum, tractus optique accessoire, pulvinar en rapport avec la mise en place et le développement de la fonction visuelle. Le rôle de chacun dans l'établissement du processus visuel. • Le développement visuel et les anomalies congénitales de l'appareil oculo-neuro-sensoriel. • La maturation anatomique, rétine, voies optiques, centres corticaux, centres sous-corticaux. • La maturation physiologique, la notion de période critique et de période sensible et la plasticité. • Le développement fonctionnel comprenant le développement neuromoteur, le développement de la fonction visuelle avec les premiers réflexes et leurs modifications, l'acuité visuelle, l'accommodation, la vision stéréoscopique, la vision du contraste, la vision des couleurs, le développement du champ visuel, la statique oculaire, la motilité et l'établissement de la vision binoculaire. • L'importance des liens sous-corticaux, ainsi que les relations avec d'autres systèmes (système pyramidal, extrapyramidal, lemniscal, extralemniscal, vestibulospinal) ; les voies et centres vestibulaires. • Régulation centrale et contrôle multi sensoriel de la posture. • Référentiels posturaux. • Somesthésie, proprioception, appareil stomatognathique, système audio-vestibulaire, rôle, atteintes et conséquences. • Rachis et posture : anomalies de la statique, le tonus postural et ses dysfonctions... 		
Recommandations pédagogiques	<p>Modalités d'évaluation Épreuve écrite.</p> <p>Critères d'évaluation Justesse dans la compréhension des mécanismes physiologiques.</p>	
Intervenants : universitaires des disciplines concernées-ophtalmologistes et orthoptistes.		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 5 : vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 25	TD : 25	TP : 30
ECTS : 3		
Pré-requis		
UE2, UE3, UE4		
Objectifs		
Connaitre les bases physiologiques de la vision monoculaire et savoir définir les différents types physiologiques d'acuités visuelles (et leur intérêt) Connaitre les éléments physiologiques qui influencent le degré d'acuité visuelle Savoir reconnaître et mesurer une amétropie Avoir des notions permettant de reconnaître certaines pathologies ophtalmologiques avec déficit visuel		
Éléments de contenu		
Rappel de la vision monoculaire <ul style="list-style-type: none">• Définition des différents types physiologiques d'acuités visuelles : minimum séparable, visible, acuité angulaire, morphoscopique.• Physiologie de l'acuité visuelle et ses variations en fonction de l'éclairage, de la luminance, des conditions d'examen, du contraste, de l'âge, du diamètre pupillaire, des couleurs. Influence des amétropies.• L'acuité visuelle en vision rapprochée.• La mesure de l'acuité visuelle de loin et de près chez l'enfant et l'adulte.• Les différents types de tests et leurs échelles (décimales, logarithmiques, à contraste variable).• Conditions de présentation (distance, optotypes présentés groupés ou isolés) :• À l'âge préverbal : nystagmus optocinétique, potentiels évoqués visuels, regard préférentiel ;• À l'âge verbal : tests géométriques, tests directionnels, tests images, tests lettres ou chiffres.• Pathologies ophtalmologiques avec déficit visuel.		
Recommandations pédagogiques	Modalités d'évaluation	
Pour une meilleure appropriation des éléments cliniques, l'étudiant doit comprendre l'importance des données anatomiques et physiologiques. Il doit intégrer une réflexion sur le choix des actions à mener. Les concepts et connaissances seront repris tout au long du cursus postérieur à cet enseignement, notamment lors des stages. L'enseignement donne à l'étudiant des cadres théoriques et des points de repères qui l'orientent lors de ses propres observations et interrogations. Faire le lien avec l'UE 9.	Épreuve écrite. Travail écrit sous forme de QROC ou dossier : recherche documentaire et réflexion dirigée concernant une situation rencontrée en stage, ou abordée dans l'enseignement.	
	Critères d'évaluation	
	Utilisation des concepts et des connaissances. Exactitude des connaissances.	
Intervenants : universitaires des disciplines concernées – ophtalmologistes – orthoptistes.		

Domaine de savoir : méthodes de travail

UE 6 : langue vivante (anglais)		
Semestres : 1 à 6		Compétence : 10
CM : 0 h	TD : 60 h (sur l'ensemble de la formation, soit 10 h par semestre)	TP : 60 h
ECTS : 6 (sur l'ensemble de la formation soit 1 ECTS par semestre)		
Pré-requis Acquisitions de l'enseignement de terminale.		
Objectifs Lire et étudier des articles professionnels en anglais. Rédiger en anglais l'abstract de son travail de fin d'études. Communiquer en anglais pour conduire une relation avec la personne soignée.		
Éléments de contenu Vocabulaire professionnel et grammaire. Communication orale dans le domaine de la santé et des soins. Lecture et traduction d'articles professionnels et de fiches techniques ou procédures.		
Recommandations pédagogiques Cette UE vise à donner les bases d'un vocabulaire professionnel en anglais pour lire et communiquer dans le domaine de la santé et des soins.	Modalités d'évaluation Épreuve orale et écrite dans le cadre du contrôle continu : <ul style="list-style-type: none">- Participation active.- Épreuve écrite sur vocabulaire et grammaire de langue anglaise.- Traduction écrite et/ou orale d'un article professionnel ou d'une procédure.- Présentation en anglais d'un article professionnel.- Abstract en anglais de son travail de fin d'études. Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none">- Justesse du vocabulaire et de l'expression à l'écrit.- Justesse de l'expression orale.	
Intervenants : universitaire de la discipline.		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 7 : anatomie et histologie de l'appareil oculo-moteur et de la vision		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 30 h	TD : 10 h	TP : 40 h
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1, UE 2.		
Objectifs		
Expliquer une vision de l'organisation générale des appareils et systèmes qui entrent en jeu dans la fonction visuelle ainsi que leur mise en place progressive. Décrire les différentes structures de l'appareil sensori-moteur et du système visuel, leur anatomie et physiologie ainsi que leur développement. Définir les niveaux d'organisation tant de l'appareil sensori-moteur que visuel et leurs inter-relations. Dédire les effets néfastes de tout dérèglement dans l'établissement ou le développement de ces fonctions. Identifier les signes cliniques, les risques, les possibilités de traitements.		
Éléments de contenu		
Anatomie et histologie, les muscles, trajet, innervation, actions et champs d'action, mouvements oculaires normaux et lois de la motricité. Anatomie et histologie de l'appareil orbitaire avec son intégration au niveau de la face. Anatomie de la vision, description et maturation des éléments récepteurs, rétine, macula, voies visuelles, centres visuels sous-corticaux et corticaux et impliqués dans le pouvoir de résolution ou acuité visuelle. Développement embryologie et établissement de la vision binoculaire, de correspondances rétino-corticales normales, accord sensoriel et moteur dans toutes les directions de l'espace, et vision stéréoscopique comprenant les étapes de maturation. Établissement de la coordination de la relation accommodation- convergence, essentielle pour une vision binoculaire normale. Techniques d'examen et différents tests appliqués à la compréhension de l'anatomie des voies visuelles.		
Recommandations pédagogiques L'enseignement devra établir les liens entre les bases physiologiques ou normalité et les pathologies étudiées dans le cadre de l'UE 8. Les techniques d'examen pour les différents cas seront abordées ou étudiées.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite.	Critères d'évaluation Exactitude des connaissances appliquées à des situations concrètes. Connaissance et choix des tests d'évaluation.
Intervenants : universitaires des disciplines concernées - ophtalmologistes - orthoptistes.		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 8 : physiologie de l'appareil oculo-moteur et de la vision binoculaire		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 40	TD : 10	TP : 40
ECTS : 3		
Pré-requis UE 1, UE 2.		
Objectifs Connaître les appareils et systèmes qui entrent en jeu dans la physiologie de l'oculo motricité et de la vision binoculaire ainsi que leur développement. Définir les interactions avec le développement de la fonction visuelle. Déduire les effets néfastes de tout dérèglement dans l'établissement ou le développement de ces fonctions.		
Éléments de contenu Physiologie de la musculature extrinsèque Les muscles, et leurs actions horizontales, verticales et torsionnelles Physiologie de la musculature extrinsèque et son rôle dans le processus visuel et l'établissement de la synergie accommodation-convergence Étude des mouvements oculaires normaux, motricité conjuguée (saccades, poursuite, vergence...), nystagmus optocinétique Méthodes d'exploration de la motricité et techniques d'examen. Physiologie de la vision binoculaire Définition, conditions nécessaires à son établissement. Notion d'horoptère Organisation des projections visuelles. Organisation et représentation de l'espace autour du point de référence maculaire ou rétinotopie au niveau des centres corticaux et sous-corticaux. Organisation corticale colonnaire et inter actions binoculaires. Données essentielles pour l'établissement d'une vision binoculaire normale : correspondances rétino-corticales normales(ou CRN) amenant un accord moteur et sensoriel permettant une vision simple dans toutes les directions de l'espace. Caractéristiques du champ visuel. Méthodes et tests d'exploration de la vision binoculaire.		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement devra permettre d'établir les liens avec les pathologies de la vision binoculaire étudiées dans le cadre des UE suivantes. Les techniques d'examen sont étudiées dans leur mécanisme et expliquées dans des situations concrètes.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Connaissances et choix des tests d'évaluation.	
Intervenants : universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, orthoptistes.		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 9 : physiopathologie de l'oculo-motricité et de la vision binoculaire		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 40	TD : 20	TP : 40
ECTS : 4		
Pré-requis		
UE1, UE2		
Objectifs		
Comprendre les anomalies et les conséquences dues à une déviation des axes visuels. Comprendre la physiopathologie d'une déviation de type paralytique et de type strabique et connaître les différentes pathologies qui s'y rattachent.		
Éléments de contenu		
Définition des phénomènes liés à une désorganisation de l'espace par déviation des axes visuels : confusion, diplopie, neutralisation...		
Étude de la physiopathologie d'une déviation de type paralytique : la composante motrice répond aux lois régissant la motilité oculaire lois de Hering et Sherrington, la composante sensorielle se traduit par confusion et diplopie conforme à la règle.		
Étude de la physiopathologie d'une déviation de type strabique : la composante motrice est variable et ne répond plus aux lois qui régissent la motilité oculaire. La composante sensorielle est complexe. Diplopie et confusion sont remplacées par 2 mécanismes pathologiques : suppression et correspondance rétinocorticale anormale (CRA).		
Étude des modifications des références spatiales dans la période de plasticité corticale chez l'enfant, la correspondance rétinocorticale anormale CRA, la correspondance rétinocorticale harmonieuse CRAH. Notions d'angle objectif et d'angle subjectif.		
Étude des déséquilibres de l'oculomotricité : anomalies de la motricité conjuguée, du nystagmus optocinétique.		
Classification des déséquilibres oculomoteurs en fonction de l'importance de l'atteinte de la vision binoculaire : les phories, déviation latente avec restitution (CRN), les paralysies avec maintien des références spatiales (CRN) et les tropies ou strabismes avec une déviation constante et perte des correspondances rétinocorticales normales.		
Les méthodes d'examen sont abordées dans chaque cas.		
<p>Recommandations pédagogiques Dans chaque pathologie, l'étiologie, les mécanismes, la symptomatologie, les impacts, les complications et éventuellement les interférences, sont explicités.</p> <p>Les enseignants inciteront les étudiants à faire les liens entre cet enseignement et les situations professionnelles qu'ils rencontreront dans leur futur métier.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuve écrite</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances</p>	
Intervenants : universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, orthoptistes.		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 10 : explorations fonctionnelles		
Semestre : 2		Compétence : 2
CM : 20	TD : 30	TP : 30
ECTS : 3		
Pré-requis UE 2, UE 4, UE 5.		
Objectifs - Connaître, décrire et réaliser les diverses techniques d'examen. - Décrire le résultat normal et les anomalies observées.		
Éléments de contenu - Champ visuel automatisé et manuel. - Différentes techniques cinétiques et statiques (confrontation, campimétrie, périmétrie, Goldmann, champ visuel automatisé, bleu-jaune, FDT, FCF). - Conditions d'examen, facteurs entrant en jeu pour réalisation du champ visuel, caractéristiques du stimulus, notions de seuil et sensibilité. - Exploration du sens chromatique par différentes techniques. - Rétinographie non mydriatique. - Rétinographie mydriatique. - Étude de la sensibilité aux contrastes de luminance de l'adaptation à l'obscurité et de l'éblouissement, à l'aide de divers appareillages et échelles.		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement fait en TD s'appuiera sur des cas cliniques rencontrés lors des stages et permettra à l'étudiant d'apprécier la qualité et la fiabilité de l'examen.	Modalités d'évaluation Épreuve : Orale, écrite et pratique.	Critères d'évaluation L'étudiant doit savoir utiliser les tests adéquats et comprendre leurs objectifs.
Intervenants : universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, orthoptistes.		

Domaine de savoir : pratique orthoptique

UE 11 : bilan orthoptique		
Semestre : 2		Compétence : 1, 2
CM : 30	TD : 60	TP : 50
ECTS : 5		
Pré-requis		
UE 2, UE 3, UE 4, UE 5		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la réalisation d'un bilan orthoptique. - Comprendre les objectifs d'un bilan. - Connaître et maîtriser le matériel et les méthodes d'examen utilisés. - Faire le lien entre le bilan orthoptique et les données réfractives. 		
Éléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Interrogatoire et anamnèse : analyser la demande en prenant en compte les données du dossier médical... - Observation du patient. 		
Étude de l'axe moteur :		
<ul style="list-style-type: none"> - Champ d'action et motilité, motricité conjuguée, orientation du regard, étude et mesure de la déviation des axes oculaires, œil directeur... 		
Étude de l'axe sensoriel :		
<ul style="list-style-type: none"> - Acuité visuelle, étude objective de la fixation, capacités fusionnelles et accommodatives, correspondance rétino-corticale, vision stéréoscopique, troubles neurosensoriels. - En cas de nécessité le bilan orthoptique peut-être complété par des examens complémentaires (champ visuel, vision des couleurs, sensibilité aux contrastes de luminance...). 		
Étude de l'axe fonctionnel : mise en jeu des capacités sensorielles et motrices dans l'activité.		
<ul style="list-style-type: none"> - Rôle de la vision dans la pondération sensorielle, l'attention, la perception et la cognition : communication, saisie de l'information, réalisation de tâches. - Notions concernant le rôle de la vision dans les activités de lecture et d'écriture... 		
Définitions de la fonction visuelle et de la vision fonctionnelle.		
Applications cliniques :		
<ul style="list-style-type: none"> - Examen et mesure d'une insuffisance de convergence, d'une déviation latente et patente, d'un déséquilibre binoculaire, d'une déviation de type paralytique, d'un nystagmus. - Maîtrise des tests sensoriels et moteurs, analyse et interprétations des données recueillies dans les domaines sensoriel, moteur, fonctionnel. - Élaboration, argumentation et formalisation du diagnostic orthoptique, du projet de soins et transmission à l'ophtalmologiste ou autre médecin prescripteur et au patient. 		
Recommandations pédagogiques	Modalités d'évaluation	
L'enseignement permet à l'étudiant de comprendre les objectifs du bilan, de l'organiser afin d'évaluer les dysfonctionnements de la vision.	Épreuve orale et écrite : capacité à utiliser les tests, à décrire leur fonctionnement et le but recherché. Rédaction d'un compte-rendu.	
Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage. Ils permettent de choisir et d'utiliser les tests pertinents en rapport avec le cas étudié : organiser, planifier, ordonner les tests adéquats et analyser les activités en tâches pertinentes, faire le lien avec la plainte du patient.	Critères d'évaluation	
	Exactitude des connaissances.	
Intervenants : orthoptistes.		

Domaine de savoir : sciences humaines, sociales et droit

UE 12 : déontologie et éthique : historique de la profession		
Semestre : S1		Compétence : 7, 8
CM : 20	TD : 10	TP : 30
ECTS : 1		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Connaître l'histoire de l'orthoptie, de l'ophtalmologie, de l'optique. Comprendre l'organisation de la formation initiale de l'orthoptie. Connaître le champ d'intervention de l'orthoptiste par rapport à celui des autres professionnels de santé. Définir les concepts de déontologie, législation, éthique.		
Éléments de contenu		
1 – La démarche scientifique, épistémologique, histoire des sciences de la santé <ul style="list-style-type: none">• Les métiers de la santé : histoire, champ d'intervention des différents professionnels de santé.• Notions d'histoire dans le domaine de la vision et les grands noms ayant participé à son évolution.		
2 – Historique de la profession d'orthoptiste : <ul style="list-style-type: none">• Champs d'activité.• Domaines et évolution des compétences.• Évolution de l'exercice et de ses différents modes.		
3 – Concepts et notions de déontologie, législation et éthique <ul style="list-style-type: none">• Évolution de la réglementation.• Exercice professionnel et responsabilité.• Droits de l'homme, droits des patients.• Confidentialité, secret professionnel.• Concepts en philosophie et éthique :<ul style="list-style-type: none">➤ homme, liberté, humanité, altérité, dignité, vulnérabilité, identité sociale et reconnaissance...➤ éthique, morale, déontologie, responsabilité, dilemme, conflit, consensus.➤ respect, intégrité, engagement, parole donnée, impuissance.➤ normes, valeurs.		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement vise à permettre à l'étudiant de distinguer ce qui relève de la législation, de la déontologie et l'éthique. L'étudiant doit être en mesure de s'interroger sur son système de valeurs et être apte à comprendre celui des autres. L'ensemble de ces concepts est mobilisé tout au long de la formation.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite et/ou orale.	Critères d'évaluation Exactitude des connaissances. Justesse dans l'utilisation des concepts. Pertinence du questionnement.
Intervenants : universitaires des disciplines concernées pour l'enseignement théorique et concepts, orthoptistes formateurs.		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 13 : hygiène et gestion des risques		
Semestre : 2		Compétences : 2, 9
CM : 10	TD : 5	TP : 10
ECTS : 1		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Acquérir les bases d'hygiène afin de prévenir les affections liées aux soins. Comprendre la démarche qualité et la gestion des risques. Savoir réagir aux dysfonctionnements et hiérarchiser les priorités.		
Éléments de contenu		
Élément de prévention et d'hygiène : hygiène hospitalière, hygiène des locaux, hygiène des mains, tenue professionnelle, nettoyage, désinfection... Infections nosocomiales, épidémies infectieuses, effets iatrogènes. Prévention, transmission. Circuits des déchets. Prévention et conduite à tenir en cas d'accidents exposant au sang. Méthodes d'analyse des risques et dangers. Sécurité de la personne. Gestion des événements indésirables. Mesures de prévention et actions correctrices. Traçabilité. Importance de l'hygiène et risques spécifiques dans la dissémination des infections oculaires		
Recommandations pédagogiques L'enseignement doit permettre de comprendre les risques encourus par les patients en cas de non respect des règles d'hygiène.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite : QROC ou QCM. Critères d'évaluation Justesse de la terminologie. Exactitude des connaissances. Pertinence de l'argumentation.	
Intervenants : professionnels des disciplines concernées.		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 14 : pathologies sensorimotrices		
Semestre : 2		Compétence : 1
CM : 30	TD : 10	TP : 50
ECTS 2		
Pré-requis		
UE 5, UE 6, UE 7.		
Objectifs		
Connaissance des différents troubles sensori-moteurs, les signes cliniques, l'étiologie, l'évolution et les moyens de traitements.		
Éléments de contenu		
Étude des pathologies sensorimotrices suivantes : <ul style="list-style-type: none">- les différentes formes d'hétérophories, les hétérophories-tropies, les déséquilibres binoculaires, l'insuffisance de convergence ;- les strabismes convergents, les strabismes divergents, les éléments verticaux et leurs classifications ;- les paralysies oculomotrices acquises et congénitales : neurogènes, paralysies du III, du IV, du VI et myogènes : dysthyroïdie, myopathie, myasthénie, myosite... ;- les différents syndromes : syndrome de Brown, de Stilling-Duane, les craniostenoses, les fibroses musculaires... ;- les nystagmus ;- les torticolis.		
Recommandations pédagogiques Faire le lien entre les connaissances en matière de pathologie et la pratique clinique orthoptique.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite : QROC et QCM.	Critères d'évaluation Exactitudes des connaissances pour toutes ces pathologies.
Intervenants : universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, orthoptistes.		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 15 : prise en charge des pathologies sensorimotrices		
Semestre : 2		Compétences : 3, 6
CM : 30	TD : 60	TP : 50
ECTS : 6		
Pré-requis		
UE 5, UE7, UE 11.		
Objectifs		
Conduire la rééducation orthoptique selon le projet de soins finalisé lors du bilan. Savoir appliquer les méthodes de rééducation orthoptiques. Informers le patient et/ou l'entourage, le prescripteur de la prise en charge.		
Éléments de contenu		
BILAN - Applications et approfondissement spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique. - Projet de soins : proposition du mode de correction optique, compensation prismatique, rééducation.		
RÉÉDUCATION - Organisation du traitement des dysfonctionnements engendrés par ces pathologies : insuffisance de convergence, déséquilibre binoculaire, hétérophorie, strabisme et les différents syndromes, nystagmus et paralysies oculomotrices... - Connaissance des différentes techniques, matériels et méthodes à appliquer lors de la rééducation orthoptique, leur pertinence et les mécanismes visuels mis en jeu. - Organisation et planification des différents exercices choisis tant sur le plan moteur que sensoriel. - Croisement des données sensorimotrices et fonctionnelles, en rapport avec la plainte. - Cette rééducation porte sur les axes, moteur, sensoriel et fonctionnel de la vision. - Cette rééducation orthoptique peut être associée à une compensation : <ul style="list-style-type: none">- optique : correction optique et/ou prismatique ;- ergonomique ;- traitement chirurgical. La pratique, les avantages et inconvénients de chaque traitement orthoptique sont étudiés et explicités au patient et/ou à son entourage.		
Recommandations pédagogiques L'enseignement permet à l'étudiant d'appréhender les compétences qu'il mobilise dans la prise en charge de ces dysfonctionnements sensorimoteurs. Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage. Les TD pourront inclure des TICE pour la prise en charge chirurgicale de ces pathologies.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite : QROC, QCM, études de cas et rédaction d'un compte rendu. Critères d'évaluation : Cohérence dans la pose du diagnostic orthoptique et pertinence dans le choix du projet de rééducation/réadaptation thérapeutique. Clarté dans l'argumentation de ce choix. Exactitude des connaissances.	
Intervenants : orthoptistes.		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 16 : pathologies ophtalmologiques et générales		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 30	TD : 10	TP : 40
ECTS : 2		
Pré-requis		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différentes pathologies ophtalmologiques hors pathologies neuro-ophtalmologiques traitées en S4. - Pouvoir juger de leur gravité et éventuellement de l'urgence d'une intervention ophtalmologique. - Connaître les différentes pathologies générales ayant des manifestations ophtalmologiques chez l'adulte et chez l'enfant, leur évolution en fonction du contexte général et les explorations fonctionnelles s'y rapportant. 		
Éléments de contenu		
<p><u>Pathologies ophtalmologiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Œil rouge <ul style="list-style-type: none"> - Dououreux : kératites, uvéite, glaucome aigu, épisclérite corps étranger. - non douloureux, conjonctivites, hémorragie sous-conjonctivale. - Baisse d'acuité visuelle : progressive, altérations des milieux transparents, altérations choriorétiniennes, altérations du nerf optique : neuropathie optique chronique brutale, occlusions vasculaires, néo vascularisation choroïdienne, rétinienne, neuropathie optique aiguë, uvéite postérieure. <p><u>Pathologies du segment antérieur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Glaucomes : chronique, par fermeture aiguë de l'angle, secondaire de l'enfant et de l'adulte. - Uvéites, surface oculaire... - Cataractes de l'enfant et de l'adulte. <p><u>Pathologies du segment postérieur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rétine (détachement, rétinopathies, DMLA), vitré, choroïde... <p><u>Exophtalmie</u></p> <p><u>Paupières</u> : ptosis, blépharite, chalazion...</p> <p><u>Traumatismes oculaires</u> : ulcères cornéens, brûlures, plaie du globe, contusions.</p> <p><u>Pathologies générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Œil, rhumatismes et collagénoses - Maladies infectieuses : rubéole, toxoplasmose, zona herpès, tuberculose, MST. - Maladies endocrines : diabète, hyperthyroïdie. - Œil et tumeur : mélanome de la choroïde. - Hypertension artérielle, céphalées. - Intoxications exogènes et iatrogènes. 		
<p>Recommandations pédagogiques Faire le lien entre les connaissances en matière de pathologie et la pratique clinique orthoptique Insister sur la notion d'urgence.</p>		<p>Modalités d'évaluation Épreuve écrite, QROC et QCM.</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances.</p>
<p>Intervenants : universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, médecins.</p>		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 17 : explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales		
Semestre : 2		Compétence : 2
CM : 30	TD : 40	TP : 60
ECTS : 4		
Pré-requis		
UE 16		
Objectifs		
<p>Décrire les appareils et maîtriser leur utilisation. Expliquer les différents paramètres et leur signification. Décrire la topographie cornéenne normale et pathologique. Décrire l'angiographie rétinienne, à l'exception de l'injection normale et pathologique. Décrire la biométrie oculaire préopératoire normale et pathologique. Réaliser des explorations fonctionnelles liées à la manipulation de lentilles de contact (la pose de lentilles).</p>		
Éléments de contenu		
<p>Electrophysiologie oculaire : ERG et ERG Multifocal, PEV flash, damiers. Pachymétrie sans contact. Tonométrie sans contact. Tomographie par cohérence optique (OCT) : nerf optique, rétine, segment antérieur. Topographie cornéenne. Angiographie rétinienne à l'exception de l'injection qui doit être effectuée par un professionnel de santé habilité. Biométrie oculaire préopératoire. Manipulation des lentilles.</p>		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement fait en TD s'appuiera sur des cas cliniques rencontrés lors des stages et permettra à l'étudiant d'apprécier la qualité et la fiabilité de l'examen.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite et orale : exposés de cas cliniques, manipulation des appareils	Critères d'évaluation
Intervenants : universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, médecins, orthoptistes.		

Domaine de savoir : sciences humaines, sociales et droit

UE 18: psychologie, psychopathologie, neurophysiologie		
Semestre : S3		Compétence : 6
CM : 30	TD : 0	TP : 30
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1, UE 4		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le développement psychologique normal et pathologique de l'enfant, l'adulte et la personne âgée avec différentes possibilités de mesure. - Aborder le relationnel avec le patient et son entourage pour une prise en charge adaptée et maximale. 		
Éléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Psychologie de l'enfant, de l'adulte, de la personne âgée et de la personne en situation de handicap <ul style="list-style-type: none"> o Développement perceptivo-moteur. o Fonctions cognitives et intellectuelles. o Vie affective, personnalité et évolution. o Les différentes étapes, les différentes théories (Wallon, Piaget Gibson, Spitz...). o Psychologie de l'adolescent, de l'adulte, de la personne âgée. o Psychométrie, les différents tests et leur interprétation. o Relations soignants/soignés. - Approche de la psychiatrie chez l'enfant et l'adulte <ul style="list-style-type: none"> o Névroses, psychoses. o Approche des théories psychanalytiques. - Neurophysiologie, Psychopathologie <ul style="list-style-type: none"> o Processus d'acquisition : sensation, perception, apprentissage mémoire. o L'enfant inadapté. o L'enfant handicapé par déficience motrice, sensorielle et/ou cognitive. o Plasticité et rééducation après déficience motrice, sensorielle, cognitive. o Développement et plasticité, bases anatomiques et physiologiques. o Bases génétiques du développement de l'enfant. o Périodes critiques et sensibles du développement de l'enfant. o Plasticité synaptique chez l'adulte, régénération, cellules souches. o Vieillesse normale et pathologique. 		
Recommandations pédagogiques Enseignement de base pour une prise en charge globale du patient, et notamment du sujet en situation de handicap.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite et orale.	
	Critères d'évaluation Observation de la prise en charge du patient. Adaptation de la prise en charge à la situation du patient.	
Intervenants : hospitaliers et /ou universitaires des disciplines concernées, psychologue, neuropsychologue.		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 19 : pharmacologie et thérapeutique		
Semestre : S2		Compétence : 3
CM : 15	TD : 0	TP : 15
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE1, UE2.		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none">- Connaître les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des molécules et des médicaments.- Connaître les risques médicamenteux.		
Éléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none">- Les grandes classes médicamenteuses.- Les formes galéniques et les voies d'administration.- Les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des molécules et des médicaments.- Le circuit du médicament, la pharmacovigilance et les effets iatrogènes.- Généralités sur la prescription médicamenteuse et les interactions.		
Recommandations pédagogiques L'enseignement met l'accent sur les risques et les dangers des médicaments, la responsabilité de l'orthoptiste dans l'administration des topiques oculaires, les règles de suivi de la prescription.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite et orale.	Critères d'évaluation Compréhension de la prescription des collyres et médicaments à visée oculaire. Prise en charge et surveillance du patient après prescription médicamenteuse ophtalmologique.
Intervenants : universitaires de la discipline concernée, pharmaciens, ophtalmologistes, médecins.		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 20 : contactologie		
Semestre : 2		Compétence : 4
CM : 15	TD : 20	TP : 30
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 2, UE 3, UE 5, UE 12.		
Objectifs		
Connaitre la réfraction des différentes amétropies. Connaitre toutes les techniques concernant la réfraction subjective et objective. Connaitre la correction des différentes amétropies en contactologie. Différencier et pratiquer les différents cas d'adaptation en lentilles souples ou rigides. Connaitre les types d'entretien des lentilles de contact. Savoir informer les patients sur l'adaptation, l'importance des règles d'hygiène.		
Éléments de contenu		
Généralités sur l'adaptation des lentilles et leurs limites Pratique des examens de pré-adaptation : l'interrogatoire, la réfraction, la kératométrie, la topographie, l'examen à la lampe à fente-biomicroscopie. Connaissance des matériaux utilisés et des différentes lentilles. Maîtrise de la correction des diverses amétropies et troubles accommodatifs. Mise en place de lentilles dans certaines pathologies (kératocône...) Pratique des adaptations techniques dans des cas de figures différents : chez l'enfant, chez l'adulte Différents types d'adaptation : port permanent, port ponctuel. La lentille thérapeutique, les lentilles de couleur. Conseils de pose, dépose et manipulations. Conseils d'hygiène et les solutions d'entretien. Éthique et réglementation : aspects spécifiques		
Recommandations pédagogiques	Modalités d'évaluation	
Les enseignements dirigés s'appuient sur des cas cliniques concernant l'enfant et l'adulte. Ils favorisent l'habileté de la manipulation du matériel.	Épreuve orale et pratique.	
	Critères d'évaluation	
	Connaissance des différents types de lentilles et compréhension de leur utilisation et adaptation, en fonction du sujet, de l'âge, de la réfraction, de la pathologie.	
Intervenants : ophtalmologistes, orthoptistes.		

Domaine de savoir : sciences humaines, sociales et droit

UE 21: statistiques, épidémiologie, santé publique		
Semestre : S3		Compétence : 10
CM : 30	TD : 30	TP : 40
ECTS : 4		
Pré-requis		
UE 12		
Objectifs		
Acquérir les bases en santé publique et en épidémiologie. Connaître et utiliser des outils statistiques.		
Éléments de contenu		
Santé publique et épidémiologie		
Organisation générale du système de santé, l'offre de soins, comparaisons internationales des systèmes de santé. Protection sociale. Économie de la santé. Études épidémiologiques. Indicateurs de morbidité et indicateurs démographiques.		
Statistiques		
Statistiques descriptives et analytiques. Sources de données et recueil des données.		
Recommandations pédagogiques : Les aspects pratiques seront privilégiés.	Modalités d'évaluation Épreuve orale ou écrite. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances.	
Intervenants : universitaires des disciplines concernées, professionnels des spécialités concernées.		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 22 : pathologies neuro-ophtalmologiques		
Semestre : 4		Compétence : 1
CM : 30	TD : 10	TP : 40
ECTS : 3		
Pré-requis		
UE 7, UE 8, UE 9.		
Objectifs		
Connaître les principales pathologies en neuro-ophtalmologies. Identifier à partir d'un diagnostic orthoptique les examens complémentaires contributifs.		
Éléments de contenu		
Pathologies neuro ophtalmologiques. Les paralysies oculomotrices : neurogènes, myogènes, traumatiques. Les paralysies supra-nucléaires et de fonction. Le nystagmus congénital. Le nystagmus associé à un strabisme. Le nystagmus acquis de l'adulte. Les neuropathies optiques (ischémiques, inflammatoires...) Les pathologies des voies optiques : atteintes du champ visuel. Les hémianégligences, la cécité corticale, les agnosies visuelles. Les atteintes pupillaires. Pathologies générales ayant des conséquences neuro-ophtalmologiques : maladies systémiques, AVC, Parkinson, Alzheimer, épilepsie, hypertension intra-crânienne...		
Recommandations pédagogiques	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
L'abord de l'examen sera fait pour toutes ces pathologies ainsi que les possibilités de traitement. Ceci sera repris dans la pratique orthoptique, avec les examens complémentaires à proposer.	Épreuve écrite.	Connaissance des pathologies neuro-ophtalmologiques.
Intervenants : ophtalmologistes ou autres spécialistes concernés.		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 23 : prise en charge orthoptique des pathologies neuro-ophtalmologiques		
Semestre : 4		Compétences : 2, 3, 6, 8
CM : 30	TD : 60	TP : 50
ECTS : 7		
Pré-requis		
UE 4, UE 5, UE 10, UE 11, UE 15.		
Objectifs		
Conduire la rééducation orthoptique selon le projet de soins finalisé lors du bilan. Savoir appliquer les méthodes de rééducation orthoptique. Informers le patient et/ou l'entourage, l'ophtalmologiste ou autre médecin prescripteur.		
Éléments de contenu		
BILAN		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Applications et approfondissement spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique. ○ Identification des signes cliniques et des dysfonctionnements secondaires à ces pathologies. ○ Diagnostic orthoptique différentiel : examens complémentaires contributifs et projet de soins. 		
EXAMENS COMPLÉMENTAIRES		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Applications spécifiques des tests nécessaires à ces pathologies. 		
RÉÉDUCATION		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Choix des paramètres et techniques orthoptiques adaptés à la prise en charge des dysfonctionnements visuels engendrés. ○ Construction et conduite d'un programme de rééducation en fonction des signes cliniques et des plaintes du patient, en relation avec l'ophtalmologiste et les autres intervenants de l'équipe pluri professionnelle. ○ Information du patient et/ou de son entourage sur ses dysfonctionnements, ses incapacités et ses déficits, sur les possibilités thérapeutiques (rééducation, réadaptation ou compensation) et leurs limites. ○ Adaptation au degré de compréhension du patient et/ou de son entourage et prise en compte des niveaux de réceptivité, d'adhésion et de motivation. ○ Communication verbale et non verbale avec le patient en tenant compte des altérations possibles dans la relation. ○ Prise en compte de la comorbidité. ○ Cette rééducation orthoptique peut être accompagnée du développement de compensations sensorielles et/ou cognitives. 		
COOPÉRATION TRANSPROFESSIONNELLE		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Communication avec l'équipe pluri professionnelle. ○ Rédaction et transmission de compte rendu. 		
<p>Recommandations pédagogiques Cette UE doit permettre à l'étudiant d'appréhender les compétences qu'il mobilise dans la prise en charge de ces dysfonctionnements. Elle doit être menée en lien direct avec les stages, notamment lors des TD qui pourront s'appuyer sur les études de cas cliniques présentés par les étudiants.</p>	<p>Modalités d'évaluation Études et/ou présentations de cas cliniques.</p> <p>Critères d'évaluation Pertinence des informations prises en compte, des actions proposées, du suivi des examens complémentaires, de la relation spécifique mise en place avec le patient. Clarté et précision des comptes rendus (terminologie et expression).</p>	
Intervenants : orthoptistes et autres professionnels concernés.		

Domaine de savoir : Sciences biologiques et médicales

UE 24 : l'amblyopie fonctionnelle et le phénomène de privation visuelle		
Semestre : S3		Compétence : 1
CM : 30	TD : 15	TP : 30
ECTS : 3		
Pré-requis UE 3, UE 4, UE 5, UE 11.		
Objectifs Définir et différencier les amblyopies : fonctionnelle, organique, mixte. Connaître les étiologies de l'amblyopie fonctionnelle et leur classification. Connaître les différents types de traitement. Connaître le phénomène de privation visuelle.		
Éléments de contenu Étude de l'étiologie des amblyopies. Études expérimentales concernant l'amblyopie. Méthodes spécifiques pour la mesure de l'acuité visuelle. Différentes formes d'amblyopie : <ul style="list-style-type: none">○ Amblyopie organique : congénitale ou acquise.○ Amblyopie fonctionnelle : par privation, strabique, nystagmique, défaut de réfraction. Ces différentes formes peuvent être combinées. Détermination de la part organique et de la part fonctionnelle dans les amblyopies mixtes, réévaluation de la nature de l'amblyopie en cas d'échec du traitement même partiel. Phénomène de privation visuelle. Cas particuliers : fixation excentrique, syndrome de Beauvieu, œil lourd myopique, syndrome du monophthalme... Critères de prise en charge : profondeur de l'amblyopie, type d'amblyopie, âge du patient... Les différents types de traitement.		
Recommandations pédagogiques Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage et permettent de faire le lien entre les connaissances en matière de pathologie et la pratique clinique orthoptique.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite ou orale. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances	
Intervenants : ophtalmologistes.		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 25 : prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle		
Semestre : 3		Compétences : 2, 3, 4, 6
CM : 20	TD : 70	TP : 40
ECTS : 6		
Pré-requis		
UE 3, UE 4, UE 5, UE 8, UE 9, UE 10, UE 11, UE 15.		
Objectifs		
<p>Connaître et maîtriser les examens et tests nécessaires pour situer le patient par rapport à la nature de l'amblyopie. Connaître les explorations fonctionnelles complétant le bilan orthoptique. Établir un diagnostic orthoptique et un plan de soins, le transmettre à l'ophtalmologiste ou autre médecin prescripteur et au patient.</p> <p>Savoir appliquer les méthodes de rééducation orthoptique selon l'âge et la nature de l'amblyopie. Conduire la rééducation orthoptique selon le projet de soins finalisé lors du bilan. Informer et impliquer le patient et/ou l'entourage tout au long de la prise en charge. Savoir rediriger le patient vers l'ophtalmologiste en cas de résultat insuffisant.</p>		
Éléments de contenu		
BILAN		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Applications spécifiques et approfondissement des acquis précédents concernant le bilan orthoptique. ○ Application des tests spécifiques à l'amblyopie. ○ Mesure précise de l'acuité visuelle en fonction des aptitudes et de l'âge du patient. ○ Vérification de la fixation, de la réfraction, de la correction optique. ○ Examens complémentaires contributifs selon la prescription de l'ophtalmologiste. ○ Diagnostic orthoptique, projet de soins et objectifs. ○ Explication au patient et / ou à l'entourage des retentissements de cette pathologie, des contraintes et limites de la rééducation. ○ Compte rendu à l'ophtalmologiste et/ou au prescripteur et/ou au patient. 		
REEDUCATION		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Importance du consentement et de la motivation du patient et/ou de l'entourage en particulier rôle des parents. ○ Adaptation de la rééducation selon les caractéristiques de la pathologie, les aptitudes, l'âge du patient et l'étape du traitement. ○ Inclusion des axes sensoriel, moteur et fonctionnel de la vision dans la rééducation. ○ Maîtrise des techniques orthoptiques à utiliser : occlusion totale, partielle, intermittente, pénalisation optique, par filtre, médicamenteuse... ○ Bilans orthoptiques intermédiaires nécessaires à l'évaluation de l'efficacité de la rééducation orthoptique. ○ Suivi et consolidation du traitement orthoptique. ○ Pertinence de la poursuite de la prise en charge orthoptique, nécessité de renvoi vers un ophtalmologiste. 		
Recommandations pédagogiques : Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage. Les TD et les stages permettent à l'étudiant de croiser des données recueillies, de hiérarchiser les prises en charge et de développer l'esprit de synthèse.	Modalités d'évaluation Épreuve orale et écrite : analyse de situations.	
		Critères d'évaluation Raisonnement logique et argumentation adaptée.
Intervenants : orthoptistes.		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 26 : basse vision		
Semestre : 3		Compétences : 1, 8
CM : 60	TD : 30	TP : 60
ECTS : 6		
Pré-requis		
UE 1, UE 3, UE 4, UE 5, UE 16, UE 18.		
Objectifs		
Définir le handicap visuel et la vision fonctionnelle. Connaître les pathologies engendrant une malvoyance à tous les âges de la vie, leurs retentissements fonctionnels et les stratégies de compensation. Connaître les mécanismes du traitement de l'information visuelle et ceux de la compensation. Connaître les rôles de la vision et leurs interactions dans la réalisation d'une activité. Connaître les différents intervenants et structures de prise en charge.		
Éléments de contenu		
Définitions, concepts, historique : malvoyance, basse vision, déficience visuelle, cécité. Population concernée, épidémiologie. Retentissements fonctionnels et cognitifs liés au mode d'apparition et au suivi ophtalmologique des pathologies engendrant la malvoyance à tous les âges de la vie. Processus de compensation : stratégies et mécanismes adaptatifs. Psychologie du patient déficient visuel, annonce du handicap, rôle de l'entourage. Analyse des tâches. Pondérations sensorielles. Équilibre et mouvement : interactions entre la vision, la fonction audiovestibulaire, la somesthésie et la cognition. Stratégies spécifiques de lecture et d'écriture, mécanismes d'apprentissage et de mémorisation. Bases de l'ergonomie environnementale adaptée au handicap visuel. Les différents intervenants, les structures de prise en charge (définitions et rôles), accueil, parcours et accompagnement du patient.		
Recommandations pédagogiques Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage. La mise en situation sous lunettes de simulation et analyses d'expériences cliniques sont souhaitables.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite et/ou orale. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances.	
Intervenants : universitaires des disciplines concernées, orthoptistes.		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 27 : bilan et prise en charge de la basse vision		
Semestre : 4		Compétences : 2, 3, 4, 6, 8
CM : 30	TD : 60	TP : 60
ECTS : 7		
Pré-requis		
UE 10, UE 11, UE17, UE 26.		
Objectifs		
Identifier les différents modes de prise en charge suivant l'âge et les aptitudes du patient.		
BILAN		
Savoir conduire un entretien semi dirigé en vue d'objectiver les besoins spécifiques du patient.		
Connaître et pratiquer les méthodes d'examen orthoptiques et les explorations fonctionnelles permettant de mettre en exergue les capacités fonctionnelles.		
Savoir mettre en adéquation les capacités fonctionnelles disponibles et les attentes du patient.		
RÉÉDUCATION		
Déterminer l'intérêt d'une prise en charge réadaptative, en établir les modalités, le programme et son articulation pluri disciplinaire.		
Conduire la rééducation orthoptique selon le projet de soins finalisé lors du bilan.		
Adapter les méthodes de rééducation et/ou réadaptation et les modes d'apprentissages.		
Maîtriser les évaluations régulatrices.		
Éléments de contenu		
BILAN		
Anamnèse et entretien semi dirigé.		
Efficience visuelle lors de la réalisation des tâches.		
Approche multisensorielle et cognitive.		
Relevé des stratégies spontanées et évaluation de leur coût en énergie (fatigabilité, capacités attentionnelles et mnésiques).		
Étude de l'axe moteur et de la coordination oculomanuelle.		
Acuité visuelle et correction optique (vision de loin, vision intermédiaire, vision de près), sensibilité aux contrastes de luminance, champ visuel et tout examen complémentaire contributif.		
Recherche de la localisation de la sensibilité rétinienne optimale en vue de la mise en place des stratégies oculomotrices adaptées.		
Évaluation du besoin de grossissement, essais d'aides optiques et non optiques nécessaires à chaque activité.		
Spécificités du bilan à tous les âges de la vie.		
Explications au patient et à son l'entourage, des résultats du bilan et des retentissements fonctionnels des déficits.		
Objectifs, contraintes et limites de la prise en charge.		
Diagnostic orthoptique, projet de soins.		
Compte rendu et transmission interprofessionnelle.		
RÉÉDUCATION – RÉADAPTATION		
Prise en compte de l'environnement de vie du patient, de ses facteurs personnels, de sa compliance.		
Apprentissage implicite et explicite.		
Analyse et hiérarchisation des tâches en vue d'entreprendre ou de reprendre une activité.		
Outils et techniques pour la rééducation et la réadaptation.		
Logiciels de rééducation basse vision.		
Développement et systématisation des stratégies de compensation.		
Gestion de la progression des différentes étapes de rééducation et réadaptation, gestion des incidents.		
Choix et entraînement à l'utilisation des aides optiques et non optiques.		
Transfert des acquis dans la vie quotidienne du patient.		
Spécificités de l'éducation, la rééducation et la réadaptation à tous les âges de la vie		
Opportunité et réalisation d'évaluations régulatrices.		
Bilan final.		
Arrêt, suspension, suivi de la prise en charge.		

Communication, transmission et comptes rendus aux différents professionnels de santé.
Les différentes interventions médicales et paramédicales lors d'une prise en charge, en utilisant une terminologie adaptée.

Recommandations pédagogiques

L'enseignement permet à l'étudiant de gérer les interactions pluri sensorielles, cognitives et gestuelles et d'adapter la prise en charge en fonction du patient, de ses demandes et de la grande variabilité des conséquences fonctionnelles pour une même pathologie.

Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage et favorisent chez l'étudiant l'acquisition d'un sens critique, l'appréhension de son positionnement professionnel, ainsi que sa capacité à coopérer avec les autres professionnelles.

Modalités d'évaluation

Épreuve écrite ou orale.
Études de cas.

Critères d'évaluation

Pertinence des informations prises en compte, des actions proposées, examens et prise en charge.
Clarté et précision des comptes rendus (terminologie et expression).
Aptitude à établir un lien entre tâche réalisée et objectif final.

Intervenants : orthoptistes.

Domaine de savoir : méthodes de travail

UE 28 : méthodologie, documentation et bibliographie scientifique		
Semestre : 4		Compétence : 10
CM : 2	TD : 8	TP : 15
ECTS : 1		
Pré-requis		
Acquis des techniques opératoires enseignées en C2i.		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none">- Savoir faire une recherche bibliographique et savoir la présenter.- Apprendre à lire et à analyser un article scientifique.		
Éléments du contenu		
Maîtrise d'un logiciel de références bibliographiques.		
Exploitation des données bibliographiques.		
<ul style="list-style-type: none">- Connaissance des règles de présentation d'un article scientifique- Règles de rédaction des références bibliographiques.		
Recommandations pédagogiques Travail en groupe.	Modalités d'évaluation Présentation orale de l'analyse d'un article.	
	Critères d'évaluation Qualité de l'analyse et de la présentation.	
Intervenants : professionnels de la documentation.		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 29 : vision et troubles d'apprentissages		
Semestre : 5		Compétences : 1, 2, 3, 8
CM : 30	TD : 30	TP : 30
ECTS : 5		
Pré-requis		
UE 8, UE 9, UE 14, UE 15, UE 27.		
Objectifs		
<p>Connaître les définitions des différents troubles des apprentissages. Identifier et maîtriser les relations entre la fonction visuelle, ses anomalies et les troubles d'apprentissage. Connaître tous les intervenants impliqués dans ce domaine et les parcours de soins. Connaître et appliquer le bilan orthoptique fonctionnel spécifique et la prise en charge rééducative et/ou réadaptative.</p>		
Éléments de contenu		
CONNAISSANCES GÉNÉRALES		
<p>Définitions des praxies, d'un trouble spécifique et non spécifique des apprentissages (les différents courants de pensée), des troubles spécifiques du langage oral et du langage écrit, des troubles d'acquisition de la coordination, de la dyscalculie et des troubles du raisonnement logico-mathématique, des déficits attentionnels avec/ou sans hyperactivité (TDAH), des dyspraxies (visuospatiale et visuomotrice). Notions de base sur le rôle des différents intervenants et les résultats de leurs examens impactant le bilan et la prise en charge orthoptique. La filière de soins spécifiques aux troubles des apprentissages. Les institutions, les centres qui diagnostiquent les troubles d'apprentissage. Les partenaires impliqués : professionnels de santé, enseignants et autres professionnels appartenant à l'éducation nationale (équipes éducatives).</p>		
BILAN		
<p>Applications et approfondissements spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique selon les axes moteur, sensoriel et fonctionnel. Diagnostic orthoptique prenant en compte la spécificité de ces troubles et handicaps. Prise en compte pour l'élaboration du projet de soins de l'articulation pluri disciplinaire spécifique à chaque patient. Evaluation d'aménagements et adaptations environnementales en fonction des besoins visuels.</p>		
RÉÉDUCATION		
<p>Prise en compte de l'environnement de vie du patient, de ses facteurs personnels, de sa compliance. Adaptation de la rééducation selon les caractéristiques du dysfonctionnement, les aptitudes, l'âge du patient et l'étape du traitement. Gestion de la progression des différentes étapes de rééducation et/ou réadaptation, gestion des incidents. Rééducation et/ou réadaptation en fonction du diagnostic orthoptique, en concertation avec les autres intervenants.</p>		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
<p>L'enseignement permet à l'étudiant de comprendre les résultats des évaluations réalisées par d'autres professionnels et d'être en mesure de les relier au bilan orthoptique spécifique grâce aux études de cas vues en TD. Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage. Les notions développées en UE 26 et 27 doivent être appliquées à ces patients.</p>		<p>Épreuve écrite.</p>
		Critères d'évaluation
		<p>Exactitude de la terminologie et des connaissances. Capacité à faire le lien entre les dysfonctionnements visuels et les troubles des apprentissages.</p>
Intervenants : universitaires et professionnels des disciplines concernées.		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 30 : Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge		
Semestre : 5		Compétences : 1, 2, 3, 8
CM : 20	TD : 60	TP : 40
ECTS : 6		
Pré-requis UE 8, UE 9, UE14, UE 22, UE 23, UE 27.		
Objectifs TROUBLES NEUROVISUELS Maîtriser les relations entre la fonction visuelle et les troubles neurovisuels identifiés. Aborder des notions fondamentales dans le domaine des fonctions cognitives et des gnosies. Connaître et appliquer les méthodes d'examen et de rééducation et/ou réadaptation orthoptiques afin de mettre en évidence les dysfonctionnements liés aux troubles neurovisuels et développer les capacités visuelles fonctionnelles disponibles. Identifier à partir du diagnostic orthoptique les examens complémentaires contributifs. VISION ET ÉQUILIBRE Etudier le poids de l'entrée visuelle versus les autres entrées sensorielles : connaître les différents modes de prise en charge afin d'améliorer son impact. Savoir mettre en exergue la complémentarité des résultats recueillis par l'orthoptiste et les différents professionnels impliqués.		
Éléments de contenu TROUBLES NEUROVISUELS Connaissance des pathologies entraînant les troubles neurovisuels (étiologie et évolutivité), du traitement des informations visuelles, des spécialisations hémisphériques et de la neuroplasticité. Approche des fonctions cognitives. Définitions des troubles neurovisuels: les agnosies, la cécité corticale, le syndrome de Balint, les troubles perceptifs et/ou perceptivo moteur, les troubles de la stratégie du regard, l'héminégligence, les troubles visuo spatiaux... Étude des dysfonctionnements visuels dans une dyspraxie visuospatiale. BILAN Applications et approfondissement spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique selon les trois axes. Diagnostic orthoptique et élaboration du projet de soins. Le projet de soin doit tenir compte de la spécificité de ces troubles et des handicaps associés. Prise en compte de l'articulation pluridisciplinaire spécifique à chaque patient. Evaluation d'aménagements et adaptations environnementales en fonction des besoins visuels. RÉÉDUCATION Conduire la rééducation orthoptique selon le projet de soins finalisé lors du bilan. Adaptation de la rééducation sensorimotrice. VISION ET ÉQUILIBRE Entrée visuelle : contribution de la perception visuelle dans l'équilibre (orientation et stabilisation du corps), importance du flux visuel, actions sur les muscles oculomoteurs, la verticale subjective, la loi des canaux, la notion de visuo dépendance... Rôle du vieillissement sur les entrées sensorielles. Notions de posturographie : les différentes plates-formes, leurs caractéristiques, leur utilisation... BILAN Applications et approfondissements spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique. Évaluation du poids de l'entrée visuelle dans l'équilibre après prise en charge éventuelle des troubles moteurs et/ou sensoriels préexistants. Importance de la réfraction, du mode de correction, de la technologie des verres et de la monture. Nécessité d'effectuer des tests orthoptiques spécifiques, dont la coordimétrie, en différentes situations : assis, debout, chaussé ou non, sur mousse, avec ou sans semelles, bouche ouverte ou fermée, dents serrée en lien avec l'âge, les différentes atteintes. Mise en relation avec les autres entrées sensorielles.		

RÉÉDUCATION

Conduire la rééducation orthoptique sensorimotrice selon le trouble postural et le projet de soins finalisé.
Suspicion d'un trouble postural comme cause de récurrence d'un trouble visuel.
Moyens pour optimiser l'entrée visuelle en lien avec les autres entrées sensorielles.
Évaluation d'une action spécifique sur la réactivité des muscles oculomoteurs à certaines stimulations afin de rétablir une symétrie droite/gauche [prismation, différents modes de correction optique, autres compensations (manducatrices, podales...)]

Recommandations pédagogiques

Troubles neurovisuels

Les TD devront permettre à l'étudiant d'être à même de comprendre les résultats des évaluations réalisées par d'autres professionnels et savoir les relier au bilan orthoptique spécifique grâce aux études de cas.

Vision et équilibre

Les TD s'appuient sur des études de cas auprès de personnes présentant un trouble de l'équilibre : logique d'intervention, raisonnement clinique, discussion sur les aléas rencontrés, élaboration d'un projet de soins en tenant compte de la pluridisciplinarité de cette prise en charge.

Modalités d'évaluation

Épreuve écrite et/ou orale : QCM.QROC, analyse de cas pratiques.

Critères d'évaluation

Exactitude des connaissances et de la terminologie.
Pertinence des informations recueillies, de leur analyse.
Qualité du raisonnement, de l'argumentation et capacité à faire le lien.
Pertinence du projet de soins, du suivi, de la coordination.

Intervenants : universitaires et professionnels des disciplines concernées.

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 31 : Dépistage visuel, aptitudes visuelles et ergonomie visuelle.		
Semestre : 5		Compétences : 2, 5
CM : 20	TD : 20	TP : 20
ECTS : 3		
Pré-requis		
UE 3, UE 9, UE 10, UE 16, UE 21.		
Objectifs		
<p>Connaître les spécificités du dépistage visuel à chacun des âges de la vie. Comprendre l'intérêt et les limites du dépistage visuel de masse en vue de sa mise en œuvre. Participer à l'élaboration et à la réalisation d'un programme de dépistage visuel. Analyser et étudier les conditions visuelles requises pour toute activité. Évaluer le niveau d'adaptation de la vision fonctionnelle en rapport avec les sollicitations visuelles nécessaires. Connaître les aspects juridiques concernant les aptitudes visuelles. Énoncer des conseils adaptés en ergonomie visuelle.</p>		
Éléments de contenu		
DÉPISTAGE		
<p>Définition du dépistage. Conditions et élaboration d'une campagne de dépistage. Tests et protocoles définis dans le cadre d'un dépistage ciblé. Dépistage néonatal : étude des réflexes psycho-visuels, inspection des bulbes oculaires et annexes, pathologies oculaires du prématuré... Dépistage chez le nourrisson et l'enfant : tests du regard préférentiel, acuité visuelle, étude de l'oculomotricité, test de l'écran, stéréoscopie, vision des couleurs... Dépistage en médecine du travail : acuité visuelle en vision de loin, vision intermédiaire et vision de près, réfraction, champ visuel, vision des couleurs, vision binoculaire... Dépistage chez la personne âgée : aptitudes visuelles nécessaires à l'autonomie. Recherche d'une pathologie visuelle liée à l'âge. Dépistage des aptitudes visuelles pour les différents permis de conduire à titre d'exemple : champs visuel binoculaire, test d'éblouissement, vision mésopique, test d'adaptation à l'obscurité... Dépistage visuel en médecine du sport pour l'obtention de licence. Dépistage de pathologies ophtalmologiques en lien avec les priorités de santé publique. Analyse, évaluation et transmission des données, notamment par télé-médecine.</p>		
APTITUDES VISUELLES		
Aspects juridiques et normes.		
ERGONOMIE		
<p>Conseil en ergonomie visuelle et en éclairage pour adaptation du poste de travail en milieu scolaire ou professionnel, dans les différents lieux de vie : différents types d'éclairage (sources primaires et secondaires), notions de photométrie, de colorimétrie, environnement lumineux (état d'adaptation, éblouissement, reflets...).</p> <p>Facteurs influençant l'adaptation au travail sur écran et conseils. Adaptations spécifiques en fonction de l'âge.</p>		
Recommandations pédagogiques	Modalités d'évaluation	
<p>L'enseignement permettra à l'étudiant de faire le lien entre ses connaissances théoriques et le résultat des examens effectués selon le protocole défini par la cible du dépistage visuel.</p> <p>Il permettra à l'étudiant de mettre en place et respecter le protocole ainsi que la méthodologie précise, d'analyser les résultats, d'ajuster leur transcription et de choisir le mode de communication approprié.</p> <p>Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage.</p>	<p>Épreuves écrites et/ou orales. Situations simulées.</p>	
	Critères d'évaluation	
	<p>Exactitude des connaissances. Argumentation de la méthodologie choisie pour le dépistage.</p>	
Intervenants : universitaires des disciplines concernées, ophtalmologistes, orthoptistes.		

Domaine de savoir : méthodes de travail

UE 32 : communication, éducation thérapeutique		
Semestre : 3		Compétences : 5, 6, 8
CM : 10	TD : 20	TP : 10
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 12		
Objectifs		
En lien avec la mission de l'orthoptiste et celle des différents acteurs intervenant dans la prise en charge des patients, acquérir les méthodes de communication permettant :		
<ul style="list-style-type: none">- d'instaurer et maintenir une communication verbale ou non verbale en tenant compte de leurs déficiences dans la relation ;- de rechercher le consentement du patient ;- d'orienter vers d'autres professionnels afin de veiller à la continuité des soins ;- de transmettre l'information pertinente aux différents acteurs par des moyens adaptés dans le respect de la continuité des soins et avec une terminologie adaptée ;- de mener une démarche d'éducation thérapeutique, éventuellement en interdisciplinarité.		
Éléments de contenu		
<u>Communication avec le patient et les différents acteurs :</u>		
Informations pertinentes à transmettre au patient et/ou à l'entourage, aux différents interlocuteurs dans le cadre de la pluridisciplinarité pour veiller à la continuité des soins et à la coordination entre professionnels. Aspects juridiques concernant la communication interprofessionnelle (courrier crypté, DMP, télémédecine...) Élaboration et rédaction de documents de synthèse et transmission des données. Élaboration de documents accompagnant les demandes de compensation, d'aide matérielle et financière ou de situations particulières (familiales, sociales...).		
Participation à la formalisation de projets de réinsertion, de projets scolaires et/ou socioprofessionnels en fonction de l'atteinte et/ou du degré de handicap visuel du patient et de ses projets personnels.		
<u>Éducation thérapeutique :</u>		
Concepts : prévention, éducation, rééducation, réadaptation. Analyse des besoins et du contexte. Élaboration d'une démarche d'éducation thérapeutique : méthodes, principes et résultats, transdisciplinarité. Dimensions individuelles et collectives (patient et/ou son entourage, groupe de patients...)		
Recommandations pédagogiques	Modalités d'évaluation	
Les TD devront permettre à l'étudiant d'élaborer des documents de synthèse et de communication en s'appuyant sur des situations rencontrées en stage.	Contrôle continu en TD.	
Cet enseignement peut s'appuyer sur des jeux de rôle, des vignettes audiovisuelles, il peut associer d'autres professionnels.	Critères d'évaluation	
	Qualité des échanges.	
Intervenants : orthoptistes et autres professionnels concernés.		

Domaine de savoir : méthodes de travail

UE 33 : imagerie et technologies de la communication		
Semestre : 5		Compétences : 6, 8, 9
CM : 10	TD : 20	TP : 30
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 12		
Objectifs		
Connaître les principes des différentes techniques d'imagerie. Connaitre et maîtriser les nouvelles technologies d'information, leur traitement et la transmission des données dans le domaine médical et universitaire. S'initier aux techniques et divers logiciels professionnels.		
Éléments de contenu		
Imagerie. Notions de signal, bruit, rapport signal/bruit, définition/résolution d'une image, intensité et notions de colorimétrie. Numérisation de l'image : du capteur à l'image, échantillonnage, quantification, codage, critères qualitatifs d'une image. Principales limites d'un système d'imagerie. Initiation aux aspects systèmes d'information : stockage des images et informations. Technologies de la communication. Définitions des techniques de communication, application au métier d'orthoptiste. Législation et réglementation, éthique bio-médicale : ses enjeux, son application dans le dossier patient, la prévention, le dépistage et le suivi de pathologies. Maîtrise de la terminologie et des outils de transmission de l'information (écrit, courriel, télémédecine...) adaptés aux situations. Connaissance des différents logiciels professionnels.		
Recommandations pédagogiques	Modalités d'évaluation Épreuve écrite : QROC, QCM. Critères d'évaluation Justesse de l'information à transmettre et de la terminologie. Pertinence de l'utilisation des TIC dans le domaine de la santé.	
Intervenants : universitaires et professionnels de la discipline concernée.		

Domaine de savoir : sciences humaines, sociales et droit

UE 34 : exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion		
Semestre : S6		Compétence : 9
CM : 15	TD : 5	TP : 10
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 12, UE 13.		
Objectifs		
Être informé des textes législatifs français et européens dans le domaine de la santé. Connaître les textes qui régissent la profession d'orthoptiste et ses différents modes d'exercice. Maîtriser l'organisation de l'espace professionnel et choisir le matériel adapté à la structure. Connaître les modalités de financement des soins dans les différentes structures et en secteur libéral. Maîtriser la gestion administrative et comptable pour un exercice libéral.		
Éléments de contenu		
Aspects juridiques et administratifs Notion du contenu du Code de santé publique, du Code de sécurité sociale. Notion de législation française et européenne concernant le secteur de la santé. Organismes nationaux et régionaux partenaires de la gestion des soins. Financement des soins à l'acte, à l'activité... Réglementation concernant le dossier patient, sa traçabilité, sa transmission, son archivage... Législation et réglementation concernant la profession d'orthoptiste et ses modes d'exercice : décret d'actes, nomenclature, démarches administratives... Normes et réglementations pour les locaux professionnels.		
Organisation et gestion Organisation et fonctionnement d'un cabinet orthoptique libéral (statut de collaborateur, associé, remplaçant orthoptiste, secrétaire et personnel d'entretien...) Règles du droit du travail, spécificités administratives et organisationnelles des différents modes d'exercice. Gestion et archivage des documents comptables et administratifs. Achat, entretien et amortissement du matériel ; gestion des stocks.		
Recommandations pédagogiques Les TD s'appuient sur l'étude de comptes rendus d'instances, de visites de conformité, rapports de documents administratifs, comptables...	Modalités d'évaluation Épreuve écrite ou orale. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances et de la terminologie.	
Intervenants : universitaires des disciplines concernées, orthoptiste.		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 35 : dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques		
Semestre : 6		Compétence : 5
CM : 20	TD : 40	TP : 20
ECTS : 4		
Pré-requis UE 14, UE 19, UE 22, UE 26.		
Objectifs Pouvoir reconnaître si une anomalie du système visuel existe du point de vue anatomique, physiologique et fonctionnel. Connaître les notions et techniques de prévention et d'éducation thérapeutique dans le domaine visuel. Connaître et appliquer les éléments de protocole de dépistage et de suivi des pathologies du système visuel. Savoir orienter vers les professionnels de santé concernés. Pouvoir effectuer une transmission précise et fiable des données, notamment par télémédecine.		
Éléments de contenu Dans le cadre d'une démarche de : - DÉPISTAGE Connaissances nécessaires pour la détection d'une anomalie : <ul style="list-style-type: none">• du fond d'œil ;• du segment antérieur ;• du segment postérieur ;• de la tension oculaire ;• liée à un dysfonctionnement du système visuel. Connaissance des dépistages légaux (carnet de santé, scolaires...) - PRÉVENTION Connaissance d'épidémiologie et formation à la participation aux campagnes de prévention. Notions de prévention de groupe, individuelle... Éducation thérapeutique. - SUIVI Connaissance des protocoles spécifiques au suivi de chaque pathologie oculaire. Maîtrise des techniques d'examen propres au dépistage et au suivi des anomalies du système visuel : rétinophotographie sans dilatation, fond d'œil, prise de tension oculaire, champ visuel, OCT... Maîtrise des protocoles de suivi et transmission des données, notamment par télémédecine, à l'ophtalmologiste pour le diagnostic d'une pathologie.		
Recommandations pédagogiques L'enseignement permet à l'étudiant de faire le lien entre sa connaissance théorique des pathologies ophtalmologiques et l'analyse des résultats obtenus lors d'un dépistage et/ou d'un suivi. Les TD s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage et insistent sur le respect des protocoles et méthodologies.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite et/ou orale. Critères d'évaluation Compréhension des méthodologies appliquées aux pathologies.	
Intervenant : ophtalmologistes.		

Domaine de savoir : sciences biologiques et médicales

UE 36 : bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales		
Semestre : S6		Compétences : 1, 6
CM : 10	TD : 30	TP : 30
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 8, UE 10, UE 14, UE 15, UE 16, UE 18, UE 19.		
Objectifs		
Comprendre les protocoles chirurgicaux et les effets de la chirurgie sur les muscles oculomoteurs. Connaitre les principes et méthodes de la chirurgie réfractive et d'autres chirurgies oculaires. Maîtriser les bilans pré-opératoires et post-opératoires spécifiques à chaque type de chirurgie. Participer à l'explication et à l'information du patient sur la prise en charge chirurgicale en coordination avec l'ophtalmologiste.		
Éléments de contenu		
Principes de la chirurgie oculomotrice : Connaissance du principe et des diverses techniques chirurgicales et leurs effets sur les muscles oculomoteurs (strabisme, paralysie, nystagmus...). Le bilan préopératoire doit permettre de renseigner l'ophtalmologiste sur le protocole qu'il choisira. Le bilan postopératoire permet d'évaluer le résultat moteur et sensoriel. Connaissance du traitement par injection intramusculaire de toxine botulinique.		
Principes de la chirurgie réfractive : Connaissance du principe et des différentes techniques de chirurgie réfractive. Application dans chaque cas d'un bilan orthoptique spécifique et d'explorations fonctionnelles suivant les procédures retenues par l'ophtalmologiste.		
Principes des autres chirurgies ophtalmologiques : du glaucome, des atteintes rétinoviitréennes, de la cataracte, de la cornée, des paupières...		
Recommandations pédagogiques L'enseignement permet à l'étudiant de se familiariser à ces méthodes grâce aux stages et à l'étude de cas pratiques. Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage. La connaissance des techniques chirurgicales permet une meilleure communication avec l'ophtalmologiste et son patient. L'observation et/ou le visionnage de différents types d'interventions chirurgicales sont recommandés.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances et de la terminologie.	
Intervenants : ophtalmologistes, orthoptistes.		

Domaine de savoir : méthodes, techniques, outils d'intervention de l'orthoptiste

UE 37 : diagnostic orthoptique et projet de soins		
Semestre : S5		Compétence : 3, 6, 8
CM : 8	TD : 30	TP : 30
ECTS : 3		
Pré-requis		
Objectifs		
<p>Élaborer, argumenter un diagnostic orthoptique et un projet de soins, les formaliser pour une transmission au médecin prescripteur et/ou au patient. Rechercher l'adhésion du patient pour la prise en charge ultérieure proposée. Évaluer le besoin en examens complémentaires ou le besoin en compétences additionnelles pour une prise en charge pluriprofessionnelle. Élaborer les conditions de mise en oeuvre et de suivi du projet de soins dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle.</p>		
Éléments de contenu		
<p>Analyse des différentes informations recueillies pendant le bilan orthoptique. Croisement des données et mise en relation avec la plainte et/ou le motif du bilan orthoptique. Formulation des éléments de synthèse, des hypothèses et des évolutions possibles. Raisonnement clinique, élaboration et argumentation du diagnostic orthoptique. Élaboration d'un projet de soins : objectifs de soins, planification de la prise en charge, critères d'évaluation, résultats et réajustements.</p> <p>Information du patient concernant ses anomalies et leurs conséquences fonctionnelles. Proposition d'une éventuelle prise en charge, explication des objectifs et choix des modalités. Information concernant les spécificités d'une prise en charge pluridisciplinaire et sa coordination.</p> <p>Transmission du diagnostic orthoptique et du projet de soins à l'ophtalmologiste et/ou médecin prescripteur et/ou au patient et/ou à son entourage.</p>		
<p>Recommandations pédagogiques</p> <p>L'enseignement s'appuie sur des études de cas et présentations de patients en tenant compte des différents modes d'exercice. Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage permettent à l'étudiant d'acquérir un raisonnement clinique, d'identifier la logique d'intervention, de comprendre la hiérarchisation et l'organisation nécessaire à l'élaboration d'un projet de soins. L'étudiant apprend à gérer les incidents.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Épreuve écrite rédactionnelle à partir de l'analyse de cas pratiques et/ou de situations de patients.</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Logique du raisonnement. Pertinence des informations recueillies, du projet de soins proposé. Cohérence du diagnostic et de sa transmission. Justesse dans l'utilisation du vocabulaire spécifique et des connaissances. Qualité de l'argumentation.</p>	
<p>Intervenants : orthoptistes.</p>		

Domaine de savoir : méthodes de travail

UE 38 : travail de fin d'études		
Semestre : 6		Compétences : 3, 6, 7, 10
CM : 2	TD : 10	TP : 120
ECTS : 8		
Pré-requis		
UE 28, stages.		
Objectifs		
Identifier une symptomatologie ou une pathologie à partir des cas cliniques rencontrés en stage. Extraire les informations, les formaliser et les resituer dans un contexte général. Déterminer un sujet et mettre en exergue les critères d'inclusion et d'exclusion des cas retenus. Exploiter une bibliographie en rapport avec le sujet choisi. Réaliser un travail rédactionnel.		
Éléments de contenu		
Méthodologie du travail de fin d'études.		
Recommandations pédagogiques Cette UE permet à l'étudiant d'élaborer une réflexion sur son expérience clinique. La mise en place d'un accompagnement lui permet de suivre la progression de son travail. Le document dans sa totalité ne doit pas dépasser 30 pages de typographie classique.	Modalités d'évaluation Présentation orale devant un jury proposé par l'équipe pédagogique. Critères d'évaluation Qualité et rigueur du document écrit. Clarté de la présentation orale. Pertinence des réponses aux questions du jury.	
Intervenants : ophtalmologistes, orthoptistes, autres professionnels concernés.		

Domaine de savoir : méthodes de travail

UE 39 : coopération, coordination avec les différents acteurs		
Semestre : 6		Compétences : 6, 8
CM : 10	TD : 10	TP : 10
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 32		
Objectifs		
<p>Permettre à l'orthoptiste de définir son rôle au sein de l'équipe pluriprofessionnelle dont les membres interviennent dans la prise en charge des patients.</p> <p>Utiliser les méthodes de communication pour :</p> <ul style="list-style-type: none">- orienter, si nécessaire, les personnes vers d'autres professionnels ou d'autres compétences afin de veiller à la continuité des soins ;- transmettre l'information pertinente aux différents acteurs par des moyens adaptés dans le respect de la continuité des soins ;- analyser l'information transmise par les autres professionnels. <p>S'assurer du consentement du patient et négocier le contenu du programme personnalisé de soins dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle.</p> <p>Utiliser une terminologie adaptée aux différents interlocuteurs.</p>		
Éléments de contenu		
<p>Coopération interprofessionnelle : aspects juridiques, économiques et organisationnels.</p> <p>Connaissance des actions de coordination et de soins avec les aidants, les professionnels de santé, les acteurs sociaux, économiques et éducatifs.</p> <p>Intégration du projet de soins orthoptiques dans la prise en charge pluriprofessionnelle.</p> <p>Organisation spécifique du travail orthoptique dans le cadre des coopérations interprofessionnelles, des maisons de santé, des cabinets médicaux et ophtalmologiques, des réseaux de soins...</p>		
Recommandations pédagogiques	Modalités d'évaluation	
<p>Les TD pourront s'appuyer sur des enquêtes et des situations rencontrées en stage et nécessitant l'élaboration de documents de synthèse et de communication.</p> <p>Cet enseignement s'appuie sur les rencontres et les interactions avec les autres professionnels intervenant auprès du patient.</p>	<p>Épreuve écrite ou orale.</p> Critères d'évaluation	
	<p>Identification du rôle de l'orthoptiste dans une prise en charge pluri disciplinaire.</p> <p>Connaissance du rôle des autres intervenants.</p> <p>Maîtrise d'une terminologie adaptée.</p>	
Intervenants : orthoptistes et autres professionnels concernés.		

Domaine de savoir : méthodes de travail

UE 40 : accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes		
Semestre : 6		Compétence : 11
CM : 5	TD : 12	TP : 10
ECTS : 1		
UE 32		
Objectifs		
<p>Organiser l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins.</p> <p>Superviser et évaluer les actions des stagiaires en relation avec le maître de stage.</p> <p>Formaliser des savoir-faire, des savoir-être et des connaissances en vue de conseils, démonstrations, explications, et analyse commentée de la pratique pour les stagiaires et professionnels.</p>		
Éléments de contenu		
<p>Fonction pédagogique de l'orthoptiste vis à vis de stagiaires ou de confrères en situation d'accueil au sein d'une structure.</p> <p>Les concepts : accompagnement, tutorat, apprentissage, encadrement, délégation, contrôle, collaboration...</p> <p>Théories et processus de l'apprentissage et de l'évaluation.</p> <p>Relation pédagogique et positionnement professionnel adapté à la situation d'évaluation.</p> <p>Responsabilité professionnelle.</p> <p>Conduite d'un projet d'accompagnement.</p>		
Recommandations pédagogiques Des méthodes actives sont utilisées. L'étudiant peut être mis en situation simulée et/ou réelle d'accompagnement.	Modalités d'évaluation Épreuve écrite ou orale. Critères d'évaluation	
Intervenants : professionnels compétents en pédagogie		

Unité d'enseignement n°41 : geste et soins d'urgence		
Semestre : S5		Compétence : n°
Nombre d'heures CM : 6	TP : 15	TPE : 12
Nombre ECTS : 1		
Pré-requis Aucun		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none">- Réaliser les gestes de premiers secours et identifier des signes de mal-être chez un patient.- Maîtriser les règles élémentaires d'hygiène.		
Éléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none">- Présentation de l'enjeu de la formation.- La notion de santé et de mal-être : identification et mesure du mal-être.- La gestion du stress.- Les situations d'accident, la prévention des risques.- Manœuvres de réanimation avec défibrillateur, manœuvre d'Heimlich.- L'hygiène en cabinet libéral, notions en milieu hospitalier.		
Recommandations pédagogiques	Modalités d'évaluation	
L'enseignement doit encourager l'étudiant à adopter une attitude citoyenne et lui permettre : <ul style="list-style-type: none">- de faire face à certaines situations à risque spécifiques à la pratique de l'orthoptie (étouffement, malaises etc) ;- de se conformer aux procédures de nettoyage des mains et d'hygiène élémentaire.	Les étudiants qui participent activement à la totalité d'une formation obtiennent le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1 : 12 h).	
	Critères d'évaluation	
	Selon les modalités de l'attestation PSC1.	
Intervenants : formateurs PSC1, formateurs en orthoptie		

Modalités d'admission à la formation conduisant au certificat de capacité d'orthoptiste à compter de la rentrée 2015-2016

L'épreuve d'admission à la formation d'orthoptiste est organisée annuellement par les unités de formation et de recherche de médecine (mixte) responsable de la formation.

À compter de la rentrée 2015-2016, les universités dispensant cette formation peuvent sélectionner les candidats selon l'une des deux modalités définies ci-après.

Pour les candidats de classes de terminale de lycées français, l'admission définitive est subordonnée à l'obtention du baccalauréat. Une attestation de réussite est adressée à l'université dès la publication des résultats. L'échec au baccalauréat invalide rétroactivement la décision d'admission le cas échéant.

Modalité 1 : sélection sur dossier suivi d'un entretien avec le jury

Cette procédure comprend deux phases :

- une sélection sur dossier ;
- un entretien oral avec le jury.

Les candidats adressent un dossier de candidature à l'université de leur choix.

Les pièces constitutives du dossier sont fixées par chaque université. Celui-ci comprend notamment une lettre de motivation, les bulletins scolaires à partir de la classe de première.

Les candidats sélectionnés par le jury sur la base du dossier sont convoqués à un entretien. Il permet d'apprécier la motivation et l'aptitude du candidat à suivre la formation. Cet entretien a une durée de minimum de 30 min minimum et peut être précédé d'un temps de préparation.

Modalité 2 : examen écrit suivi d'un entretien avec le jury

Cette procédure comprend une épreuve d'admissibilité consistant en deux épreuves écrites anonymes d'une durée de 2 h chacune, affectées d'un coefficient 1 et une épreuve orale d'admission consistant en un exposé discussion avec le jury d'une durée de 30 min maximum éventuellement précédé d'une préparation. Cet exercice est affecté d'un coefficient 2.

Les épreuves écrites portent sur :

- la physique ;
- les sciences de la vie.

Chaque épreuve est notée sur 20.

Les sujets sont conçus sur la base des programmes enseignés dans les classes de terminale de lycée, section scientifique, tels qu'ils ressortent des arrêtés fixant le programme des enseignements de sciences de la vie et de la terre et physique chimie dispensés en terminale S.

Cahier des charges des stages en orthoptie

1. Cadre général

Les stages en orthoptie permettent à l'étudiant d'aborder les différents champs relatifs à l'exercice du métier d'orthoptiste, auprès des différentes populations. Ils permettent à l'étudiant de construire progressivement sa future posture professionnelle en articulation avec la formation théorique.

Les terrains de stage sont situés dans toute structure susceptible de concourir à la construction des compétences professionnelles attendues de l'étudiant. Ils peuvent notamment être situés dans des structures publiques ou privées hospitalières, médico-sociales, en cabinets libéraux, dans des structures éducatives.

La durée et la périodicité des stages sont définies dans le cadre du projet pédagogique de la composante assurant la formation en orthoptie. Les stages s'effectuent sur la base de 35 h par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil.

La répartition des stages sur la durée de la formation se fait comme suit :

Semestre 1 : 35 h ou 1 semaine

Semestre 2 : 105 h ou 3 semaines

Semestre 3 : 280 h ou 8 semaines

Semestre 4 : 280 h ou 8 semaines

Semestre 5 : 350 h ou 10 semaines

Semestre 6 : 420 h ou 12 semaines

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration de connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition et d'intégration de connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux activités orthoptiques, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Les savoirs, les savoir-faire techniques, organisationnels et relationnels mobilisés lors de ces stages sont mis en évidence dans le carnet de stages ou sur une fiche ad-hoc par le maître de stage ou par le formateur chargé du suivi de l'étudiant.

2. Les objectifs de stage

Les objectifs de chaque stage sont définis par le coordinateur pédagogique, en lien avec le maître de stage, à partir des ressources de la structure d'accueil.

Ils sont inscrits dans le carnet de stage de l'étudiant.

Les objectifs du stage tiennent compte à la fois de l'environnement des stages, des besoins de formation des étudiants en lien avec leur niveau de formation, et, autant que faire se peut, des souhaits des étudiants au regard de leur projet professionnel.

Le stage doit permettre à l'étudiant :

- de mettre en pratique ses connaissances et ses savoir-faire ;
- de développer sa capacité à s'auto-évaluer et à se poser de bonnes questions en situation ;
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles notamment pour l'utilisation du matériel ;
- d'appréhender la relation orthoptiste ;
- de contribuer à l'élaboration de projets de soins ;
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités ;
- de reconnaître ses émotions, de les canaliser et de prendre la distance nécessaire ;
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences ;
- de confronter ses idées, ses opinions, et ses manières de faire à celles des professionnels et d'autres étudiants.

3. Les principaux intervenants en stage

La composante assurant la formation

La composante assurant la formation en orthoptie met à disposition de l'étudiant stagiaire, tout au long de la formation, un carnet de stage contenant les règles générales des stages, les différents stages effectués durant le cursus, les annotations des différents maîtres de stages ainsi que les grilles d'évaluation. Dans ce carnet apparaissent les compétences validées et celles qui restent à acquérir par l'étudiant.

Le maître de stage orthoptiste

Le maître de stage orthoptiste forme et supervise la pratique de l'étudiant stagiaire en tenant compte de son niveau d'expérience, de ses compétences, de ses connaissances théoriques et des enseignements délivrés par la structure de formation.

Il évalue la progression de l'étudiant dans l'acquisition des compétences lors des entretiens avec l'étudiant. Il formalise cette évaluation sur le carnet de stage en cours de stage et à la fin du stage.

L'étudiant stagiaire

À l'issue de chaque stage, l'étudiant rend un rapport de stage dont la forme est déterminée en début ou en cours de stage par le responsable pédagogique de la composante assurant la formation.

4. Évaluation du stage effectuée par le maître de stage

L'évaluation du stage tient compte :

- du contenu du stage et de sa spécificité ;
- des objectifs fixés en début ou en cours de stage ;
- du projet de l'étudiant ;
- de l'acquisition progressive des compétences.